



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 67144

Texte de la question

M. Michel Vergnier attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, sur le prix du gaz. En effet, censé rester inchangé, le dernier devrait finalement connaître une forte inflation du fait de l'entrée en vigueur de la taxe carbone au 1er janvier. Une hausse de 3,14 euros/MWh est donc à prévoir, ont annoncé les services du ministère, soit 7,6 % de plus que le prix hors taxe. Il lui demande donc de bien vouloir lui indiquer les intentions précises du Gouvernement car une nouvelle hausse de prix faite en catimini en cette période hivernale ne sera pas comprise par les Français.

Données clés

Auteur : [M. Michel Vergnier](#)

Circonscription : Creuse (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67144

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 décembre 2009, page 12151

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)